

**ATTESTATION D'ASSIDUITE**

Je soussigné Hervé BAPTISTE, agissant en qualité de Directeur de **DAVANTAGES Formation**, organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82 69 05 647 69 auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi) de la Région Rhône-Alpes, atteste que :

**Monsieur DUMAY Siegfried**

de l'établissement : Auto-Ecole Bonnamy 280 Avenue Victor Hugo 34400 LUNEL

a bien suivi l'action de formation « Perfectionnement des Enseignants de la Conduite »,

qui s'est déroulé dans les locaux de l'HOTEL LE MEJEAN, 1421 Avenue des Platanes, 34970 LATTES (à proximité de Montpellier) pour le compte de DAVANTAGES Formation à MONTPELLIER (34) du 17/03/2022 au 18/03/2022 pour une durée totale en présentiel de 2 x 7 h = 14 heures réalisées, pour 14 heures prévues initialement.

J'atteste par ma signature que la formation ici concernée s'est déroulée dans le respect du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, des conditions relatives à l'opération « Mallette du Dirigeant » (si concerné) et des mesures sanitaires en vigueur.

**Le stagiaire bénéficiaire****L'organisme**

Fait à Villeurbanne, le 18/03/2022 par H. Baptiste - Directeur

DAVANTAGES FORMATION  
26, RUE EMILE DECORPS  
69100 VILLEURBANNE  
TEL 0 810 006 557  
RCS LYON 382238012 - APE 8553A